Corrigé du sujet de français

résumé du texte de Boris Cyrulnik :

analyse du texte :

- 1. constat : le débat, qui oppose les partisans de l'inné à ceux de l'acquis, est une question toujours renaissante.
 - ex. : le débat autour de la validité du Quotient Intellectuel.
- 2. thèse I: l'éthologie permet de montrer que cette question est un faux problème : on ne peut en effet séparer l'inné de l'acquis ; l'inné et l'acquis sont en relation réciproque.
- 3. thèse 2 : le débat recouvre un affrontement idéologique entre ceux qui pensent que les différences sociales reposent sur un fondement naturel et donc légitime (la « droite »), et ceux qui pensent qu'elles sont le produit d'une inégalité sociale à transformer (la « gauche »).
 - ex. : un sondage pratiqué à l'occasion d'un colloque sur l'inné et l'acquis lors du deuxième tour de l'élection présidentielle de 1974.
- 4. confirmation : la biologie a toujours été le lieu de ces falsifications idéologiques. ex. : les expériences nazies, le rejet de la génétique par la « science » stalinienne.
- 5. explication de la thèse 1:
 - > un chat est un chat, l'éducation ne saurait lui donner un cerveau d'homme (le capital génétique est déterminant)
 - mais isolé de toute sollicitation extérieure, le chat ne pourra construire son cerveau de chat (l'acquis révèle l'inné)
 - conclusion : l'animal est soumis à la « double contrainte » génétique et épigénétique.

• résumé :

L'inné acquis

Peut-on dire ce qui, chez l'homme, relève de la nature (l'inné) et ce qui relève de l'éducation et du milieu (l'acquis) ? L'étude scientifique des comportements humains permet de sortir de ce vieux dilemme. Scientifiquement parlant, en effet, l'inné et l'acquis n'existent pas comme tels, mais en inter-relation, les capacités naturelles ne se développant que si le milieu les sollicite.

L'opposition de l'inné et de l'acquis exprime, en réalité, des choix idéologiques assez tran chés pour recouper, comme je l'ai constaté, la division habituelle entre la droite et la gauche. Les conservateurs en effet, parce qu'ils conçoivent l'inégalité comme une donnée naturelle, croient en l'inné, alors que les gens de gauche, qui pensent l'inégalité comme un fléau social, « votent » pour l'acquis. Poussées à l'extrême, les deux positions conduisent à l'eugénisme nazi et au rejet par Staline de la « génétique bourgeoise ».

Certes, on ne fera jamais d'un chat un homme, mais un chat, pour devenir chat, doit trouver dans son milieu de quoi structurer ses dispositions naturelles.

(186 mots)

corrigé de l'essai :

remarque préliminaire: le corrigé qu'on va lire développe un point de vue dialectique (et « sartrien »), qui permet d'inventorier un grand nombre de pistes; mais il est clair que le sujet proposé demandait seulement au candidat de donner « un » point de vue, même unilatéral,, sur la question.

1. poser le problème :

Boris Cyrulnik l'affirme : prenez un chat, vous n'en ferez jamais un homme. La nature a des barrières que l'on ne peut franchir. Mais un individu, demandera-t-on? Mais moi? Est-il possible de dire si une autre éducation, un autre milieu, n'auraient pu faire de moi, non « un chat », mais un « autre homme »?

Qui suis-je? A quoi attribuer mes réussites, mes humeurs, mes désirs, mes échecs? Est-ce à ma nature - et en ce cas, nul ni moi n'y pouvons rien? Est-ce à mon milieu social ou aux rencontres que j'ai faites - et en ce cas, mon histoire est une chose « ouverte » : je pourrais être différent, aussi bien maintenant que plus tard? Je peux changer. « Inné » ou « acquis »? Mais il y a aussi une question préalable, qui éclaire tout ce que ce choix met dans l'ombre : notre être est-il le « produit » d'une détermination (innée ou acquise) et que reste-t-il, dans ce cadre, de notre liberté d'agir? En quoi, par exemple, le seul fait de connaître ce qui nous détermine (naturellement ou socialement) ne change-t-il pas quelque chose à ces déterminations elles-mêmes, en nous donnant les moyens de réagir? Soit, pour le dire en deux mots : suis-je un être libre ou un « produit » déterminé?

2. inné ou acquis : la « double contrainte »

Qui suis-je? Je suis... Je fais... Je pratique...

Quelle part ces traits doivent-ils à ma nature ? Tout, dit Boris Cyrulnik, car mes actes et mes choix n'existeraient pas sans les gênes et les dispositions qui les permettent. Ces déterminations, pour certains, transcendent les déterminations sociales. Ainsi, mon frère et moi : issus du même milieu, subissant donc les mêmes sollicitations, l'un est..., l'autre..., l'un est... (taciturne, silencieux, réfléchi), l'autre est... (expansif, impulsif). On pourrait multiplier les exemples : la nature paraît bien la plus forte.

A contrario : les sociologues prouvent tous les jours, chiffres à l'appui, que les enfants des catégories sociales aisées réussissent mieux à l'école, qu'ils fréquentent les musées, font des études supérieures. Mais, en même temps, on voit que *tous* les fils de médecins ne deviennent pas médecins et qu'inversement (et fort heureusement) certaines filles de paysans réussissent très brillamment des concours prestigieux. Conclusion : si la position sociale est déterminante, elle n'agit pas ex nihilo, mais présuppose l'existence de dons au départ. Dans ia « double contrainte », la nature est au centre.

3. le troisième terme : la liberté

Mais est-ce bien tout ? Si je reprends l'exemple de mon frère (scientifique, taciturne) et de moi (litteraire, impulsif), ne s'agit-il ici que de dons ? De même, l'enfant de la campagne qui rejette l'école ne fait-il que subir passivement la discrimination sociale : n'exprime-t-il pas aussi son désir ?

Dans les deux cas, ce qu'on appelle l'inné d'un côté, et l'acquis de l'autre, sont les vêtements qui habillent le désir de chacun. Le petit paysan rejette l'école parce que l'école, avec ses règles et ses livres, lui paraît une étrangère. De même, si j'ai des dons pour les sciences ou bien pour les lettres, c'est que j'ai choisi de les cultiver. Et pourquoi l'ai-je choisi ? Peut-être pour mériter l'estime de mon père (scientifique) ou bien parce que mon frère occupe le terrain des sciences et que je dois me faire reconnaître autrement. Ce choix est-il pleinement con-

scient ? Pourrait-il s'effectuer en dehors des représentations familiales ou sociales qui orientent nos décisions, en dehors des dons qui me permettent de les réaliser ? Comment suis-je devenu ce que je suis ?

Boris Cyrulnik affirme que l'action de l'inné et de l'acquis sont indissociables. Un troisième terme se fait jour et qui est l'action du sujet lui-même. « Je me choisis ». Mais remarquons bien qu'appliquée à mon cas, la formule ne signifie pas une liberté pure et totalement inconditionnée. Car je choisis entre des possibilités qu'on me donne (l'acquis) et en fonction de goûts ou de capacités que j'ai (l'inné).

Ainsi, placé devant ... (telle ou telle situation), je décide de... (faire telle ou telle chose). Mais comment expliquer ultimement le choix que j'ai fait ? Relève-t-il de mon simple caprice (ma liberté est alors un troisième terme, aussi déterminant que l'inné ou l'acquis) ? Ou est-il lui-même « surdéterminé » par mon milieu social ou par mon caractère (et ma liberté n'est alors qu'un nom que nous collons sur ce que nous ignorons) ? Cette dernière position est celle de Spinoza quand il dit que « nous croyons être libres parce que nous ignorons les motifs qui nous poussent à agir ». Elle est aussi, comme on sait, celle de Freud qui fait de l'inconscient la source de mes actes.

Dans l'exemple proposé, ma liberté est « surdéterminée » par mon désir de reconnais-sance. Je choisis de cultiver (ou de négliger) les dons que je peux avoir parce que tel domaine m'apparaît ouvert et tel autre interdit, parce qu'il représente une valeur, focalisant les attentes de ceux qui m'entourent, ou au contraire un tabou, qui les éloigne.

Conclusion: en privilégiant ce désir de reconnaissance, nous retrouvons notre liberté d'agir. Il y a nos dispositions, il y a aussi le milieu social. Mais nous choisissons parmi tout cela ce que nous voulons. Il y a du jeu, il y a des choix à faire. Tout n'est pas déterminé. Cependant, au bout du compte, la question se repose : qu'est-ce qui veut en moi? Notre réponse est un peu particulière. Nous disons: notre être est un être libre; nous sommes des « projets » et non des « produits ». Mais ces projets ne se constituent pas tout seuls; ils naissent et « se projettent » sous le regard de ceux qui nous entourent. En sorte que le schéma à la fois se complique et se simplifie. Avant l'action de la nature et de l'éducation, il y a moi: il faut que je me choisisse. Mais entre moi et moi, il y a l'autre qui me dit où aller. Ainsi l'enfant qui apprend à marcher a besoin de ses jambes (la nature); il a besoin de mains qui le guident (l'éducation); mais il a besoin plus encore d'une voix qui l'appelle. Sans quoi il resterait assis, et sa vie n'aurait pas de sens. Et donc, avant la nature, avant l'éducation, il y a la chambre close des désirs qui nous entourent.

Definition de l'épreuve orale de français

objectif

L'oral met en jeu des compétences qu'il est malaisé de distinguer.

Qualité de la présence, netteté du timbre et de l'articulation, justesse du débit, force de conviction, pertinence de l'analyse, originalité du propos, logique du raisonnement, précision du vocabulaire, efficacité des tours et de la syntaxe: l'évaluation tient compte de tous ces critères et se fait de manière immédiate.

La justice du concours implique cependant qu'on sache quelle part en accorde à chaque critère, afin de juger tous les candidats de la même manière.

La forme retenue pour l'épreuve découle donc du souci d'offrir une évaluation homogène.

L'épreuve se déroule en trois parties. Chaque partie doit mettre en lumière <u>un</u> aspect des compétences orales du candidat. Ces trois parties font chacune l'objet d'une notation séparée, en fonction de critères définis à l'avance.

La note de l'épreuve est la somme des notes attribuées à ces trois parties.

Il est précisé que le jury note chaque partie de manière globale, en faisant la synthèse des critères retenus. Il importe en effet d'éviter, à ce premier stade, une évaluation purement sommative, qui aurait pour inconvénient d'arténuer l'écart entre les candidats.

déroulement

A) la lecture:

lire un passage substantiel (quelques minutes) du texte-suppor:

aspect à évaluer: la voix

trois critères:

- netteté du timbre, intensité et débit de la parole
- clarté de l'articulation (on acceptera le "r roulé")
- qualité de l'intonation, dramatisation de la lecture

note sur 4

B) l'exposé:

présenter le texte, dégager les idées et l'argumentation, proposer une conclusion et un jugement personnel (5 minutes)

aspect à évaluer: capacité à enchaîner un discours

trois critères:

- construction de l'exposé, capacité à parler cinq minutes
- oralisation des notes, parler en s'adressant à quelqu'un
- compréhension des documents proposés

note sur 6

C) la conversation:

comprendre, répondre avec aisance, susciter l'intérêt

aspect à évaluer: <u>capacité à parler avec quelqu'un</u> trois critères:

- implication dans la situation de communication, présence

- qualité de l'argumentation (aptitude à se défendre, à convaincre, à se justifier), validité des arguments avancés
- efficacité de la langue (articulation, précision du vocabulaire, correction grammaticale), ce dernier critère étant prépondérant.

note sur 10

Tunis, le 5 juin 2000 □

Objet:

Correction des épreuves écrites des concours nationaux d'entrée aux cycles de formation d'ingénieur.

Cher(e) collègue,

Voici le sujet qui a été proposé à l'épreuve de Français du Concours National d'Entrée aux Ecoles d'Ingénieurs, session juin □2000

Afin de faciliter le démarrage des corrections et de gagner du temps, nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance de l'épreuve et d'esquisser un corrigé pour le

Bien Cordialement,

La commission de l'épreuve de français

P.J:1, Copie de l'épreuve. 2, Grille d'évaluation. Cobjoh

1. mise en texte: sur 5 points

• Ce résumé est-il un texte clair et personnel? (pas de faute de syntaxe ni d'orthographe, pas de citation du texte, choix du mot juste, enchaînement des phrases)

2. compréhension du texte original : sur 5 points

Ce résumé est-il fidèle au texte original?

(5 idées à dégager sans contre-sens ni ajout, enchaînement correct du raisonnement)

3. pénalités: maximum moins 2 points

• Ce résumé respecte-t-il les consignes formelles d'un résumé? (résumé trop court ou trop long, nombre de mots inexact ou non indiqué, commentaire au lieu d'un résumé, non respect de l'alinéa, écriture illisible)

1. mise en texte: sur 5 points

• Ce texte est-il bien écrit? (syntaxe, lexique, énonciation, cohérence textuelle)

2. problématiser / analyser: sur 2 points

• Comprend-on le problème, analyse-t-on les notions? (pas de hors-sujet; les notions sont élucidées et opposées à d'autres notions; il y a une introduction et une conclusion)

3. convainere: sur 3 points

• Cette réponse est-elle intéressante, originale, convaincante? (va-et-vient des idées aux exemples, enchaînements cohérents, richesse et originalité de la pensée)

recommandation générale :

On ne peut demander au candidat de tout dire, mais seulement de développer une opinion personnelle. On jugera sa compétence à problématiser et à <u>produire un discours convaincant</u>. Il y aura donc une discussion, mais non pas nécessairement de plan dialectique en trois parties.